

Horlogerie

RNCP5629 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BMA — Brevet des métiers d'art
Code(s) NSF	251
Formacode(s)	23670
Code(s) ROME	B1604
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du BMA Horlogerie est un technicien d'art horloger. Son activité consiste à :

- établir la relation avec la clientèle ou le donneur d'ordres
- réceptionner puis restituer, après intervention, le produit confié
- identifier la demande et la nature du problème
- analyser le dysfonctionnement
- faire un diagnostic et proposer une solution
- établir un devis
- sélectionner et classer les informations nécessaires à l'intervention, notamment d'ordre esthétique, stylistique et technique
- déterminer les moyens d'intervention - manuels, mécaniques, automatisés ou informatisés - à mettre en oeuvre
- prévoir le mode opératoire
- réaliser la réparation des montres à complications, des horloges, des pendules, c'est à dire effectuer les opérations de démontage, nettoyage, retouche, adaptation - voire fabrication d'une pièce manquante -, réassemblage, réglage, habillage, contrôle et test
- veiller à la conformité de l'intervention en matière de respect des coûts, de la qualité et des délais
- participer à la gestion de la production et des stocks
- participer à la gestion commerciale et comptable
- assurer la maintenance et l'entretien du matériel et des postes de travail

Dans l'exercice de son activité, le titulaire du BMA Horlogerie devra mettre en oeuvre des connaissances relevant des disciplines générales, de la culture artistique et des arts appliqués, ainsi que des savoirs et savoir-faire technologiques relatifs notamment :

- . aux produits horlogers
- . aux matériaux et à leurs traitements
- . aux matériels et systèmes techniques
- . aux proccessus et procédés
- . à la représentation graphique

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Blocs de compétences

RNCP5629BC01 — U1 - Epreuve professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier la situation, la demande

Décoder et analyser les données du problème

Sélectionner et classer les informations de tous ordres

Déterminer les moyens manuels, mécaniques, automatisés, informatisés

Établir le mode opératoire

Établir un devis

Respecter les impératifs de productivité définis par l'entreprise

Participer à la gestion du stock

Assurer la maintenance et l'entretien du matériel et des postes de travail

Établir la relation avec la clientèle, proposer, conseiller

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP5629BC02 — U2 - Projet de réalisation

LISTE DE COMPÉTENCES

Décider de la retouche ou de la réparation des pièces

Relever sur le produit et/ou sur le mouvement toutes les indications nécessaires à l'intervention

Participer à l'étude d'un mécanisme élémentaire

Définir le sous-ensemble d'un mécanisme élémentaire

Démonter, nettoyer

Effectuer les opérations de retouche, d'adaptation, de fabrication d'une pièce en vue d'assurer ses fonctions

Assembler, réassembler, régler

Réaliser les opérations d'habillage

Contrôler, tester, examiner la bienfacture finale

Communiquer

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP5629BC03 — U3 - Cultures artistiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les caractéristiques formelles, esthétiques, techniques et l'usage

Repérer les éléments de décoration d'un appareil de mesure et nommer le style

Classer historiquement et géographiquement des appareils de mesure du temps

Comparer des appareils de mesure du temps d'époques ou de lieux différents

Relier l'objet d'analyse à des contextes sociaux et culturels.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP5629BC04 — U4- Arts appliqués

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser et exploiter une documentation iconographique et/ou un objet réel d'une époque historique ou contemporaine en relation avec l'horlogerie

Proposer diverses solutions esthétiques et techniques répondant à une demande précise

Exprimer plastiquement ses recherches.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP5629BC05 — U5 - Mathématiques - physique-chimie

LISTE DE COMPÉTENCES

Mathématiques

- Rechercher, extraire et organiser l'information.
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire.
- Expérimenter, simuler.
- Critiquer un résultat, argumenter.
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.

Physique-chimie

- Rechercher, extraire et organiser l'information.
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité.
- Expérimenter, simuler.
- Critiquer un résultat, argumenter.
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP5629BC06 — U6 - Langue vivante

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau B1+ du CECRL

- S'exprimer oralement en continu ;
- Interagir en langue étrangère ;
- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP5629BC07 — U7 - Français - histoire-géographie - enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

Français

Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer.

Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire.

Devenir un lecteur compétent et critique.

Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

Histoire – Géographie et enseignement moral et civique

Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures.

Comprendre les enjeux liés au développement durable.

Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation.

Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP5629BC08 — U8 - Education physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues

- Réaliser une performance motrice maximale
- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains
- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif
- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation

(voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP5629BC09 — Unité facultative - Langue vivante

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau B1+ du CECRL

- S'exprimer oralement en continu
- Interagir en langue étrangère
- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Manufactures et ateliers de marques horlogères - Stations techniques horlogères indépendantes
- Boutiques d'horlogerie-bijouterie

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du BMA Horlogerie est appelé à exercer des fonctions de réalisation et de contrôle et son parcours professionnel pourra le mener à assumer des responsabilités d'organisation technique, d'encadrement et de gestion d'une entreprise.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 189 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	17 706
Jugés difficiles à recruter	68 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé par un inspecteur de l'éducation nationale, est composé à parité : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;

- de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 572 €
Selon la branche	7 969 € – 8 905 €
Prise en charge	Branches concernées
8 572 €	Valeur par défaut · 207 branches
8 905 €	CPNE FP Commerce de Détail de l'Horlogerie Bijouterie, CPNEFP de la métallurgie
8 776 €	CPNE chimie, CPNE de la Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et horlogerie
8 818 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 969 €	CPNEFP des commerces de gros

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2023
Date de dernière délivrance possible	31/08/2023

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37945

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

Eduscol

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5629/>